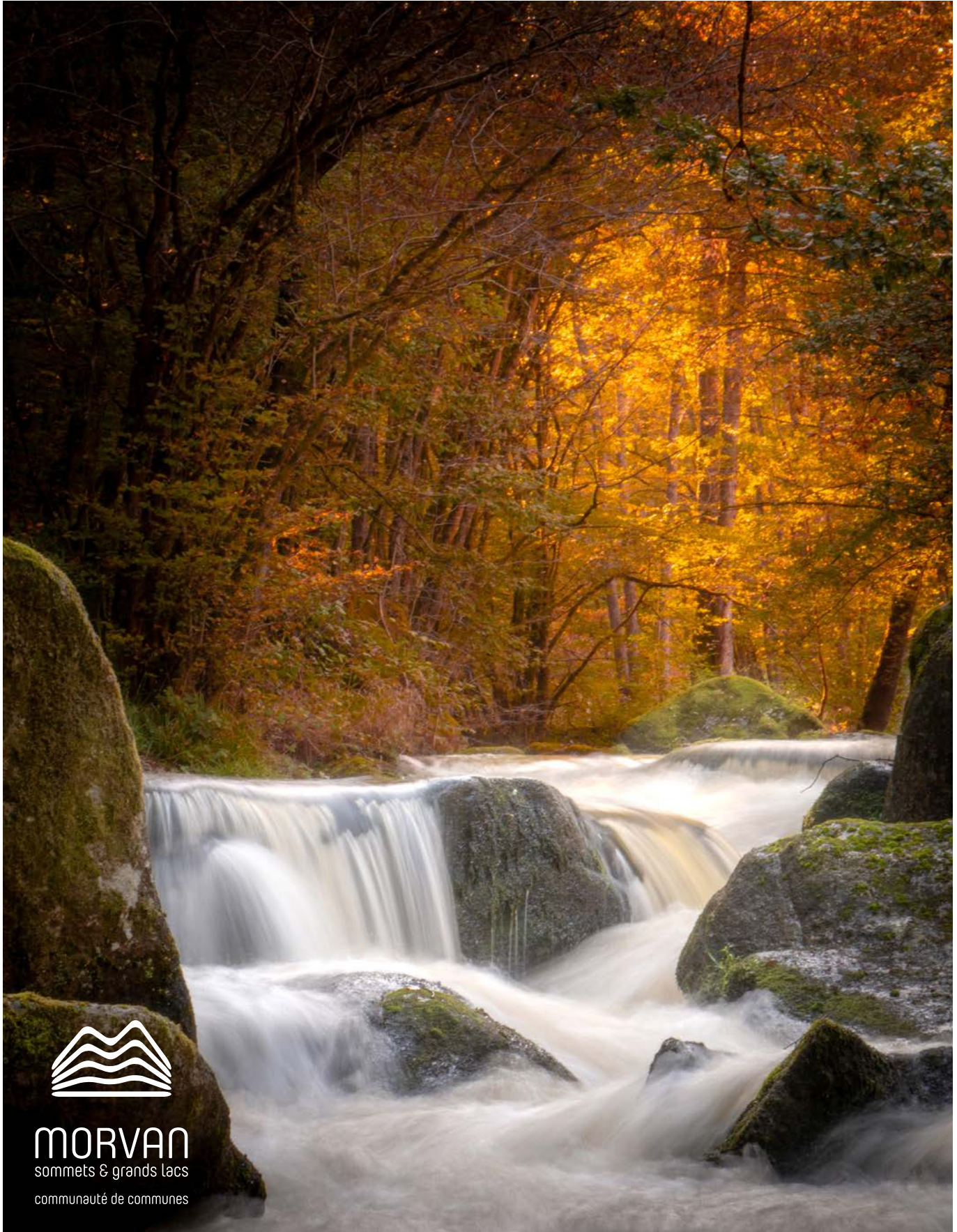


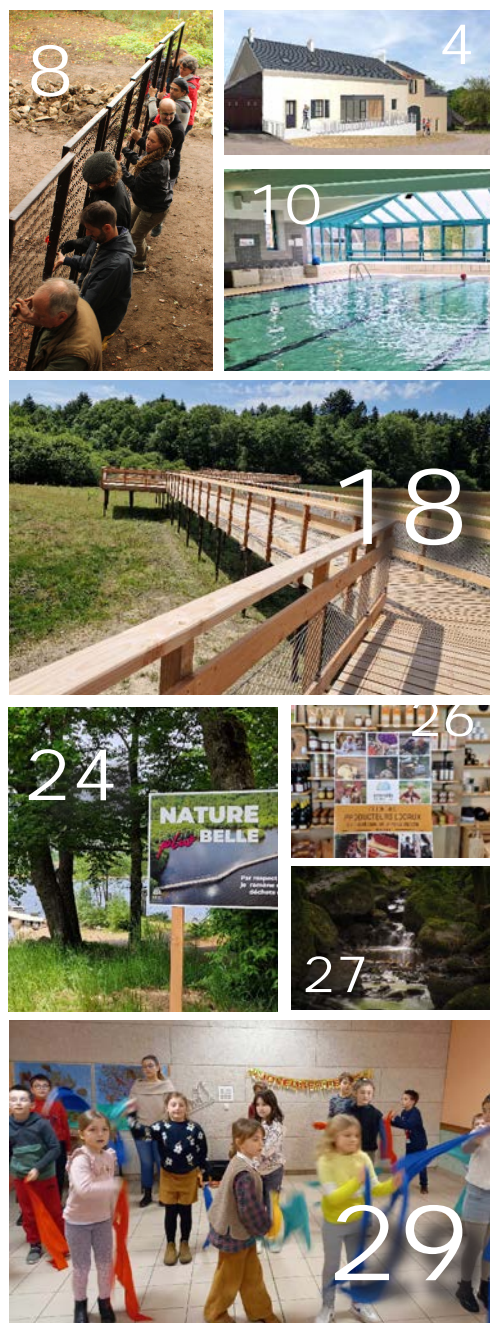
MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS

Le magazine de votre communauté de communes n°6 - janvier 2024



MORVAN
sommets & grands lacs
communauté de communes

SOMMAIRE



L'Escale Morvanelle ouvrira ses portes en 2024 à Saint-Brisson.....	p4
Le transport à la demande, un service pour tous !.....	p6
Création de micro-crèches pour l'accueil de jeunes enfants.....	p7
Un grand chantier participatif au Trois à Château-Chinon.....	p8
La communauté de communes prend la gestion de la piscine de Château-Chinon.....	p10
La communauté de communes prend la gestion du gymnase de Lormes	p11
L'Office de Tourisme des Settons fait peau neuve	p11
Au fil du Chalaux	p12
L'Entreprise à But d'Emploi (EBE) des Portes du Morvan inaugure un nouvel espace boutique	p14
Un projet à l'étude pour la création d'une matériauthèque dans le pôle Lamartine à Château-Chinon.....	p15
Un Noël à Onlay	p16
Au lac des Settons, les travaux de remplacement de la grande passerelle sont achevés	p18
Vous avez aimé sur les réseaux en 2023.....	p20
Préserver la qualité de l'eau de Pannecièrre.....	p22
Une convention pour protéger les chauves-souris de l'ancienne mine de Pannecièrre.....	p22
Reconnaître l'Ambroisie	p23
La lutte contre les dépôts sauvages.....	p24
Déchets : passage à la Taxe au 1 ^{er} janvier 2024	p25
Création d'un guide des producteurs.....	p26
L'accompagnement à la mise en place de la Cantine à 1 euro	p26
Des aménagements prévus aux Gorges de Narvau à Lormes.....	p27
Les travaux relatifs aux routes stratégiques du bois sont achevés.....	p27
Rencontre avec Marion Campay, nouvelle directrice de l'école de musique et de danse Morvan Sommets et Grands Lacs.....	p28
Le Tour des 5 continents à l'école.....	p29
La communauté de communes en actions auprès des jeunes....	p30
Une belle année au Musée des Nourrices.....	p32
Zoom sur la réouverture de la bibliothèque de Marigny-L'Église.....	p33
La communauté de communes a soutenu en 2023.....	p34

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
MORVAN SOMMETS ET GRANDS LACS

tél. 03 86 79 43 99
contact@ccmorvan.fr
www.ccmorvan.com

Directeur de la publication : René BLANCHOT
Rédaction : Laetitia STUBER, Clémence DAVENNE
Distribution : 6 800 exemplaires
Impression : CIA Graphic, 58320 Pougues-les-Eaux
Photo de couverture : Miguel BOUTRY, Office de Tourisme Morvan Sommets et Grands Lacs
Photos : Miguel BOUTRY, Office de Tourisme Morvan Sommets et Grands Lacs, CCMSGL
Illustrations : Vecteezy / incones8 / freepik



ÉDITO

du Président

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, je vous adresse à toutes et tous mes vœux les plus sincères pour 2024.

Comme chaque année, en ce mois de janvier, vous trouverez dans ce magazine la présentation des aspects les plus significatifs de l'action de la communauté de communes.

Bien évidemment, je n'oublie pas les services apportés au quotidien par l'ensemble des 80 agents œuvrant dans de nombreux domaines : déchets ménagers, assainissement non collectif, accompagnement à la création ou au développement d'entreprises ainsi qu'à la valorisation de nos productions agricoles, aménagement, tourisme, lecture publique, éducation artistique ou encore soutien aux activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs.

Ces agents ont pour mission la mise en œuvre des décisions du conseil communautaire composé de 50 délégués représentant les 34 communes de notre territoire.

Ce même conseil communautaire a travaillé toute l'année 2023 sur deux sujets importants en matière de gestion.

Le vote d'un pacte fiscal et financier a permis de définir une stratégie budgétaire nous permettant de continuer à agir pour le développement du territoire tout en étant financièrement supportable pour les communes et les habitants. Ce pacte a également permis d'acter, à la demande des communes concernées, le transfert de certains équipements à vocation intercommunale, à la communauté de communes (piscine de Château-Chinon et gymnase de Lormes).

De même, pour respecter la loi et pour agir de manière équitable, il a été décidé d'uniformiser le financement du service des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire de la communauté par la taxe pour tous, ménages et entreprises, et une redevance complémentaire pour les entreprises afin de financer leurs surplus de déchets.

Merci à l'ensemble des délégués pour ce travail délicat qui a pu être mené de manière constructive alors qu'aucune des solutions n'était parfaite.

Sur ces nouvelles bases, l'année 2024 devrait voir, outre la finalisation de plusieurs projets, émerger de nouvelles initiatives : la création d'une crèche à Montsauche-les Settons, la création d'une matériauthèque à Château-Chinon ou encore l'aménagement des Gorges de Narvau à Lormes.

Agir, sans cesse, pour construire l'avenir de notre territoire, c'est le sens du travail mené par la communauté de communes pour améliorer le service aux habitants et renforcer son attractivité !

Tous mes vœux
pour cette nouvelle année 2024

Rémi Blanchot
2

L'Escale Morvandelle ouvrira ses portes en 2024 à Saint-Brisson



La communauté de communes porte le projet de création du café-gîte-épicerie associatif baptisé l'Escale Morvandelle dans la commune de Saint-Brisson. Elle co-finance notamment les travaux avec la commune et le soutien de nombreux partenaires institutionnels (subventions à hauteur de 77% du projet).

L'ouverture de cet établissement, qui sera géré par l'Association Bougeons à Saint-Brisson, permettra de répondre à de nombreux défis.

- apporter des services de proximité et un lieu d'animations aux habitants,
- créer du lien entre le siège du Parc du Morvan et le centre bourg,
- redonner vie à la place du village et créer un lieu de rencontres, profondément désiré par les habitants,
- poursuivre la stratégie d'attractivité économique et favoriser l'accueil de nouvelles populations sur le territoire,
- réinvestir les locaux vacants avec un fort engagement écologique : un Bâtiment Basse Consommation avec le critère Effinergie Rénovation comme fil conducteur des travaux.

L'association Bougeons à Saint-Brisson, désormais dirigée par une collégiale composée de trois personnes ; Patrick, Didier et Jean-Marc, a lancé des offres d'emplois pour embaucher des salariés. Elle organisera également le 27 janvier une visite de chantier ouverte au public de 14h à 16h.

La commune de Saint-Brisson prévoit également d'aménager la place, comme l'explique Michel Gobillon, le Maire : « **L'Escale Morvandelle est un projet de belle envergure, qui contribuera à la revitalisation de notre commune, tout en gardant son caractère dont nous sommes si fiers.**

Pour améliorer encore le projet et embellir le village, le conseil municipal a voté en faveur de l'aménagement de la place. Des fleurs et des plantes seront installées pour une place plus verte et plus agréable pour les Beursonnières, les Beursonniers et les visiteurs. »

Rendez-vous au printemps 2024 pour l'ouverture !

LES DATES importantes

FÉVRIER 2017

1^{er} contact entre Chantal Delmas, alors Présidente de l'association et la communauté de communes

2018

Approfondissement du projet et élaboration du business plan

MARS 2019

Lancement du marché pour sélectionner l'architecte

AOÛT 2020 À JUIN 2021

Recherche de financement, montage des dossiers, signature des conventions

SEPTEMBRE 2021

Achat du bâtiment

2022

Permis de construire et 3 marchés de travaux pour sélectionner les artisans

JANVIER 2023

Début des travaux

À l'Escale Morvandelle, les travaux battent leur plein



JUILLET
2023

Le gros œuvre
et les travaux
de charpente
et toiture sont
achevés.



SEPTEMBRE
OCTOBRE
2023

Pose des
huisseries bois
extérieures,
isolation
complète de
l'intérieur et
plomberie.
La façade
se prépare à
recevoir son
habit de lumière.

NOVEMBRE
2023

Test de l'étanchéité
du bâtiment avant
la pose du placo et
de la façade.



PRINTEMPS 2024
Réception des travaux



Date des photos : 30 octobre 2023



Le transport à la demande, un service pour tous !

Le Transport à la Demande (TAD) vient vous chercher chez vous pour vous emmener dans le bourg le plus proche, que ce soit pour un rendez-vous médical, vos loisirs, vos achats, vos courses, vos démarches administratives...

Ce dispositif est ouvert à tous les habitants, sans condition d'âge ni de revenu. Le prix du trajet est fixé à 1.50 € soit 3 € pour un aller-retour.

En avril dernier, l'équipe de la communauté de communes est allée tourner une vidéo pour promouvoir le service. Elle a embarqué à Arleuf, direction Château-Chinon pour découvrir le Transport à la Demande en compagnie de ses usagers.

Cette rencontre a également permis aux voyageurs du TAD de s'exprimer sur un service qui leur est parfois devenu essentiel, comme le témoigne une usagère :

« Quand on est seule ou isolée, c'est un vrai service (Ndrl : le TAD), je ne peux plus m'en passer ! Parfois je le prends deux fois dans la semaine, pour mes rendez-vous, mes courses ou voir ma sœur, je suis beaucoup plus libre. »



Pour découvrir la vidéo de présentation du service tournée en avril dernier, vous pouvez :

- flashez le QR Code
- vous rendre sur le lien : <https://youtu.be/NFKxJPwvzMw>

LES LIGNES *de tad*

CHÂTEAU-CHINON

Mercredi matin
Samedi matin
Lundi de foire

LORMES

Jeudi matin

SAULIEU

Mercredi après-midi
1^{er} et 3^{ème} samedis du mois

LORMES SAINT-SAULGE

Avec correspondance pour
Nevers

**POUR PLUS
D'INFORMATIONS :**
06 47 14 37 61

Les dépliants sont
disponibles en mairie
et sur : www.ccmorvan.fr



Création de micro-crèches pour l'accueil de jeunes enfants

Bientôt une micro-crèche à Montsauche-Les Settons

« En 2022, le Centre Social nous a alertés d'un besoin important de mode de garde de jeunes enfants sur le secteur des Grands Lacs du Morvan. Une étude a donc été réalisée au début de l'année 2023. Cette dernière a soulevé le problème du manque d'assistant.es maternel.les, problème qui a vocation à s'intensifier avec le nombre important de départs en retraite prévus.

Aujourd'hui, 78 % des jeunes enfants sont gardés par des professionnels.elles mais plus d'un tiers d'entre eux sont obligés de chercher une solution de garde à l'extérieur de notre territoire. Avec une moyenne constante d'une vingtaine de naissances par an sur ce secteur, il est primordial de proposer une solution aux jeunes familles !

De plus, une offre d'accueil des jeunes enfants de qualité permet de favoriser la natalité sur le secteur et de favoriser l'installation de jeunes couples sur le territoire.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons souhaité créer une micro-crèche sur le secteur des Grands Lacs du Morvan » explique Marie Leclercq, Vice-Présidente en charge des affaires sociales.

Un questionnaire auprès des familles du secteur

a défini Montsauche-Les Settons comme étant la localisation favorite pour la construction de la micro-crèche.

Le projet, voté lors du conseil communautaire du 6 juillet, sera réalisé dans l'actuel garage de la résidence intergénérationnelle des « Coquelicots » inaugurée en 2023. La création de la micro-crèche dans un bâtiment récent permettra de réduire les coûts pour la collectivité et de répondre plus rapidement à ce besoin urgent.

L'architecte Olivier Rouyer a été désigné en décembre 2023 pour être le maître d'œuvre qui s'occupera de la réalisation des études et de l'organisation des travaux.

L'ouverture est espérée courant 2025, une information aux familles sera diffusée quand le moment d'inscrire les enfants sera venu.

Micro-crèche de Lormes : un premier bilan un an après l'ouverture

La communauté de communes avait également porté le projet de micro-crèche sur Lormes.

Depuis son inauguration en janvier 2023, 24 enfants ont profité de ce nouvel espace d'accueil de la petite enfance. La crèche accueille aujourd'hui 16 enfants.

Pour plus de renseignements, contactez la micro-crèche au 09 82 12 48 99 ou par mail : microcreche@cs-lormes.fr.



Un grand chantier participatif au Trois à Château-Chinon

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs souhaite redonner une seconde vie à l'ancien Tribunal d'instance de Château-Chinon tout en participant à la redynamisation culturelle, sociale et économique du territoire.

DU TRIBUNAL AU « TROIS »

La communauté de communes et l'équipe d'architectes et animateurs du projet ont souhaité concevoir ce dernier en collaboration avec les associations, les habitants et les professionnels du secteur. Ainsi, une enquête a permis de réaliser une cinquantaine d'entretiens, de faire une étude de terrain, d'organiser des réunions d'échanges avec les acteurs concernés et des ateliers en juillet dernier.

Ce travail a permis de dessiner une première esquisse de l'aménagement du bâtiment et de ses usages mais également de l'esprit de ce lieu : un lieu multi-activités, ouvert à tous, un lieu d'échange et de partage entre les associations, les générations, les cultures où l'on pourra construire des projets « communs » pour le territoire.

Le nom de ce lieu a été choisi de façon démocratique par les participants au projet : associations, élus, citoyens et autres partenaires, ce sera : « Le Trois » (en référence à son adresse : 3 Route de Nevers).

UN CHANTIER PARTICIPATIF A ÉTÉ ORGANISÉ LE 14 OCTOBRE 2023

Si elle espérait du monde pour ce premier chantier participatif, la communauté de communes, qui organisait l'événement, ne s'attendait pas à un tel succès ! 83 : c'est le nombre de participants, habitants, associatifs, élus et agents qui se sont retroussés les manches pour l'ouverture de « l'Allée du Trois » le 14 octobre dernier.

Au programme de ce grand chantier participatif, les bénévoles ont travaillé durement sur tous les ateliers : réalisation d'une peinture murale, de panneaux, conception et assemblage d'un mur en gabions, installation d'une main courante et d'un garde-corps pour sécuriser le passage, création de meubles en palettes, etc.

La pluie n'aura pas réussi à entacher la bonne humeur

générale des participants avec à la clé de belles rencontres, du lien, du partage et de l'entraide ! Un déjeuner somalien, offert aux bénévoles et préparé par la Casbah a su redonner du courage aux travailleurs.

Une fois les travaux achevés par les agents et élus de la communauté de communes, l'Allée du Trois a été inaugurée le 16 novembre.

Cette allée, désormais ouverte au public, permet de créer un passage direct entre la place Notre Dame et le parking Louis Gallois situé derrière, apportant un réel avantage en terme de sécurité pour les piétons qui se rendent à l'école maternelle ou à la Maison de l'Enfance.

Dans les prochaines étapes du chantier, un accès pour les personnes à mobilité réduite et facilitant le passage des poussettes sera aménagé.

ET APRÈS ?

En mars prochain, les études de maîtrise d'œuvre terminées, les élus communautaires se prononceront sur l'avenir du projet et le lancement des travaux.



Plus
d'infos
noe.martin@ccmorvan.fr
07 48 93 10 41.
<https://www.letroismorvan.fr>



La communauté de communes prend la gestion de la piscine de Château-Chinon

Rencontre avec Nicolas Guillot, maître-nageur sauveteur

La communauté de communes a repris la gestion de la piscine en mai 2023. Concrètement, qu'est ce qui a changé pour les usagers ?

Le passage de relais entre la commune et la communauté de communes a entraîné un délai de 2 mois pour l'ouverture de la caisse auprès du Trésor Public. Les usagers ont donc pu profiter de la piscine gratuitement pendant ce temps !

Les tarifs ont évolué avec un tarif unique pour les habitants de la communauté de communes.

La communauté de communes a également investi près de 20 000 euros dans des travaux de maintenance et de mise en conformité.

Côté activités, pendant les horaires d'ouverture au public et moyennant 4 euros, il est de nouveau possible de louer un aquabike. Enfin, le bonnet de bain n'est plus obligatoire.

Quelles sont les activités proposées par la piscine ?

Nous accueillons beaucoup de scolaires, le foyer de vie des Eduens de Château-Chinon ainsi que celui de Moulins-Engilbert.

Nous proposons également des cours de natation à destination des enfants et des cours pour lutter contre l'aquaphobie (la peur de l'eau) pour les adultes.

Des séances d'aquagym sont organisées en collaboration avec les associations « Les aînés du Bazois » et « A l'eau ».

Les séances d'aquabike connaissent aussi un grand succès puisqu'il n'y a plus de place pour y accueillir

de nouveaux pratiquants.

De mon côté, je participe également au programme « Nager dans les lacs » en fin d'année scolaire.

Pouvez-vous nous en dire plus sur ce programme ?

Depuis trois ans, la communauté de communes a lancé des cours de natation destinés aux écoliers pour leur apprendre à nager dans les lacs. C'est une compétence très importante à maîtriser, d'autant plus quand on vit dans le Morvan : l'eau est plus foncée, plus profonde, il y a des poissons, cela peut être impressionnant !

Y aura-t-il des nouveautés à la piscine en 2024 ?

Côté technique, il est prévu de réaliser des travaux de mise aux normes ainsi que la réfection de la faïence des douches.

Côté animation, l'année 2024 sera marquée par le grand retour des olympiades des enfants et des olympiades des foyers de vie.

D'autres projets sont en cours de réflexion, mais je ne vous en dis pas plus pour le moment !

LES HORAIRES d'ouverture

lundi : 14h00 - 17h30
mardi : 17h00 - 19h30
mercredi : 8h30 - 10h00 et 14h00 - 17h30
jeudi : 13h30 - 15h30
vendredi : 13h30 - 15h30

tél. 07 56 21 32 61

facebook : piscine de Château-Chinon

SPORT

La communauté de communes prend la gestion du gymnase de Lormes



Depuis 2023, la communauté de communes a repris la gestion du gymnase de Lormes. Le bâtiment datant des années 70, nécessite de lourds travaux.

Deux options sont actuellement à l'étude d'un point de vue technique et financier : la réhabilitation ou la reconstruction du gymnase. Une étude sera bientôt lancée pour chiffrer les travaux et les potentiels financements pour chacune des 2 options et ensuite trancher entre la réhabilitation et la reconstruction.

En attendant le lancement des travaux de réhabilitation ou de reconstruction, des petits travaux ont dû être réalisés dans le bâtiment. En effet, à la suite des fortes pluies automnales, des infiltrations sont apparues en de multiples endroits dans le gymnase. Un dispositif d'étanchéité va prochainement être posé pour mettre le bâtiment en sécurité.

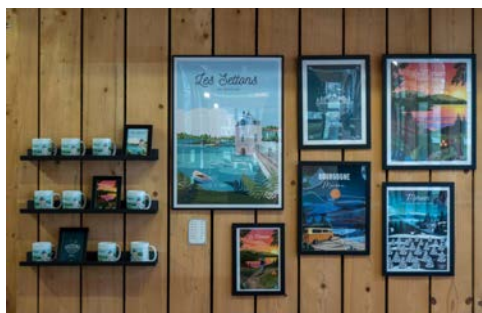
TOURISME



L'Office de Tourisme des Settons fait peau neuve

Le Bureau d'Information Touristique situé au lac des Settons a bénéficié d'un réaménagement en mars 2023. Entièrement réalisé en interne, ce dernier a permis de réorganiser l'espace, permettant notamment d'agrandir la partie boutique.

Plus qu'une boutique, cette dernière est également une vitrine pour les producteurs et artisans locaux. Ils sont plus de 75 à proposer leurs produits : savons, bougies, bijoux, stylos, bières, miels, tisanes, terrines, etc. Les savoir-faire locaux sont à l'honneur dans la boutique.

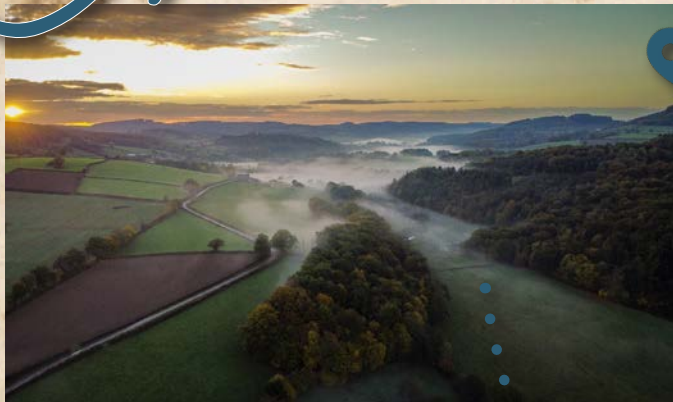


Pour étoffer le rayon « souvenirs » et promouvoir le territoire autrement, l'office de tourisme a développé en interne une nouvelle marque : Altitude 901 (référence au sommet du Morvan). Il a notamment développé une gamme de produits dérivés : casquettes brodées à Saulieu, bière aux pousses de sapin (en partenariat avec la Brasserie de la Colline à Vézelay), mugs, couteaux, etc.



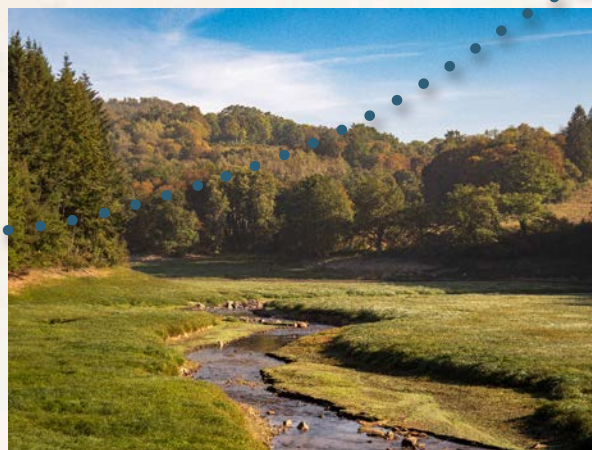
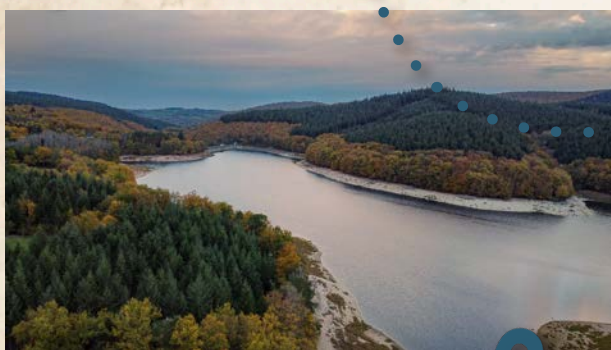
Les bureaux d'information de Château-Chinon et Lormes ne sont pas en reste puisque l'office de tourisme de Château-Chinon déménagera bientôt au sein de la Cité des Présents dans des locaux tout juste rénovés et des projets sont en réflexion pour le Bureau d'Information Touristique de Lormes.

AU FIL DU Chaloux



Le Chaloux prend source sur la commune de Planchez

Dans cette vallée au paysage relativement dégagé, il n'est pas encore question de débit important, le Chaloux est un petit cours d'eau. Sur la commune d'Ouroux-en-Morvan, le Chaloux abrite l'un de ses « Havres de paix pour la loutre », label qui vise à préserver son habitat.



A Brassy, le Chaloux entre dans le lac de Chaumeçon

Le lac de Chaumeçon vous invite au calme et à l'apaisement. La forêt qui l'encercle sublime ses eaux par son reflet. À la tombée de la nuit, la pollution lumineuse est inexistante. C'est l'endroit idéal pour observer le ciel étoilé et même la voie lactée.



Le Chaloux est une rivière française qui coule dans les départements de la Nièvre et de l'Yonne. C'est un affluent de la Cure en rive gauche, donc un sous-affluent de la Seine par la Cure, puis l'Yonne.

Longueur : 36,2 km
Bassin : 110 km²
Débit moyen : 2,06 m³/s (Saint-Martin-du-Puy)

Source : Planchez
Confluence : à Saint-Germain-des-Champs, le Chaloux rejoint la Cure

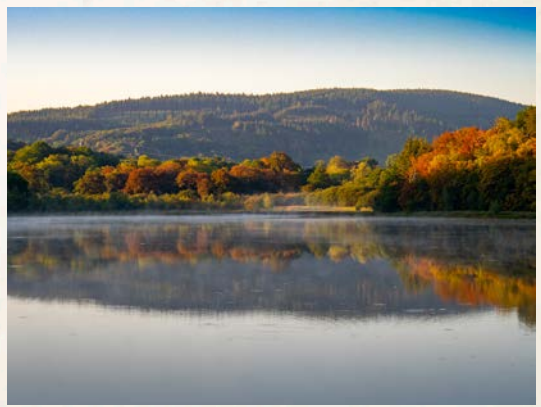
Communes traversées : Planchez, Ouroux-en-Morvan, Brassy, Saint-Martin-du-Puy, Chaloux, Marigny-l'Église et Saint-Germain-des-Champs



Entre le lac de Chaumeçon et le lac du Crescent

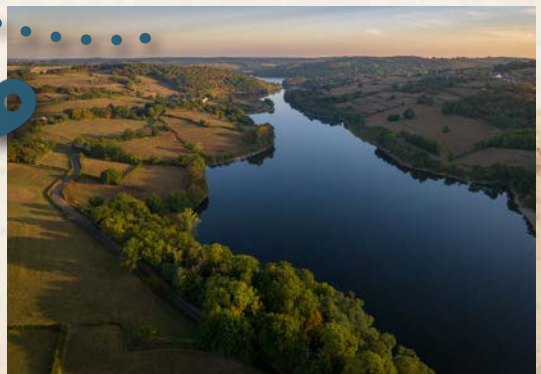
Le paysage se fait plus escarpé et le Chalaux prend de l'ampleur, grâce aux lâchers d'eau provenant du barrage de Chaumeçon. Le Chalaux est un véritable terrain de jeu pour les pratiquants d'eaux vives (plusieurs entreprises proposent du rafting ou de l'hydrospeed et de nombreux clubs se déplacent pour profiter du spot). La rivière a par ailleurs donné son nom à l'un des villages qu'elle traverse.

La commune de Chalaux



Arrivée au lac du Crescent

Le lac du Crescent doit son nom à sa forme de "croissant" dont vous aurez deviné l'équivalent en patois morvandiau. Alimenté à la fois par les rivières de la Cure et du Chalaux, il est LE lac tout indiqué pour les pêcheurs de carnassiers. Quand les deux cours d'eau se rencontrent, le Chalaux cède son nom à la Cure.



L'Entreprise à But d'Emploi (EBE) des Portes du Morvan inaugure un nouvel espace boutique à Lormes



L'EBE DES PORTES DU MORVAN

L'Entreprise à But d'Emploi des Portes du Morvan est une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui a été créée grâce au dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée pour lequel le Pays Nivernais Morvan a reçu l'habilitation.

L'EBE a pour but de créer des emplois pour des personnes privées de travail de manière durable, en fonction de leurs compétences et sur des missions qui n'existaient pas jusqu'alors sur le territoire, pour ne pas faire concurrence au tissu économique local.

A ce jour, 21 emplois ont été créés par l'EBE des Portes du Morvan sur des missions telles que de la conciergerie, de l'évacuation et du tri de matériaux, de la fabrication de produits ménagers, etc.

Ainsi, une convention a été signée avec la communauté de communes pour que l'EBE puisse récupérer les fenêtres déposées en déchetterie afin de les démonter et valoriser les matériaux. L'EBE est également chargée pour le compte de la communauté de communes de nettoyer le gymnase de Lormes.

Les ateliers, en cours de rénovation par la commune, sont situés dans une ancienne ferme, rue des Terreaux à Lormes.

UNE NOUVELLE BOUTIQUE INAUGURÉE EN DÉCEMBRE 2023

Les bâtiments administratifs et la boutique de l'EBE étaient jusque-là situés rue Paul Barreau. Mais ce bâtiment était peu fonctionnel, notamment en période hivernale. Aussi, avec le soutien de leurs multiples partenaires et de la communauté de communes qui lui verse une aide de 500 € par mois, l'EBE a déménagé en décembre dans les locaux de l'ancienne pharmacie, place François Mitterrand.

Dans la boutique, vous trouverez des articles réparés et mis en valeur mais également des objets créés par les agents. Pour Noël, la boutique proposait notamment des décorations et des sapins en bois fabriqués dans ses ateliers.

Plus
d'infos

Si vous êtes intéressé.e par leurs prestations, vous pouvez vous rendre sur le site internet de l'EBE : ras.tz ou vous rendre directement dans leurs locaux 14 place François Mitterrand à Lormes.

Si vous êtes demandeur.euse d'emploi de longue durée et que la démarche vous intéresse, vous pouvez contacter le Comité Local pour l'Emploi des Portes du Morvan au 06 86 66 47 28



Un projet à l'étude pour la création d'une matériauthèque dans le pôle Lamartine à Château-Chinon

Les élus de la communauté de communes ont voté à l'unanimité le lancement d'une étude de faisabilité pour la création d'une matériauthèque à Château-Chinon.

Rencontre avec René Blanchot, Président, qui nous explique la genèse du projet.

Un projet de matériauthèque est envisagé au Pôle Lamartine à Château-Chinon. Pourquoi avoir choisi ce lieu ?

Autrefois usine textile de la marque DIM, le pôle Lamartine a été acheté par la communauté de communes en 2008. Quelques lots ont été réaménagés, vendus ou loués (société Evrard et Fils SARL, SCI Diderot, Angie's Burger, Emmaüs, Terrines du Morvan, auto-école Jordan's et le chantier d'insertion de la communauté de communes). La majeure partie du bien est toujours inoccupée et sert occasionnellement de lieu de stockage pour divers acteurs (Radio Morvan, Sceni Qua Non, EPCC Bibracte, Festirecontres, Mairie de Château-Chinon Ville, Emmaüs...). Plus de 3000 m² sont à disposition au rez-de-chaussée, en plus des 3000 m² en sous-sol,

c'était donc le lieu idéal pour un tel projet.

Comment est né le projet de matériauthèque ?

Le 1^{er} mai 2023 est entrée en vigueur la loi Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) qui impose d'optimiser la gestion des déchets du secteur du bâtiment et qui établit un maillage territorial des installations reprenant ces déchets. Cela devrait également permettre de créer des emplois dans le domaine de la réinsertion.

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est une matériauthèque ?

Il s'agit d'une recyclerie accessible aux professionnels (ndrl : artisans, professionnels du bâtiment...) et aux particuliers récupérant des matériaux bruts ou valorisés issus de chutes de productions, de chantiers, d'invendus afin de les remettre dans un circuit de distribution au sein d'une boutique.

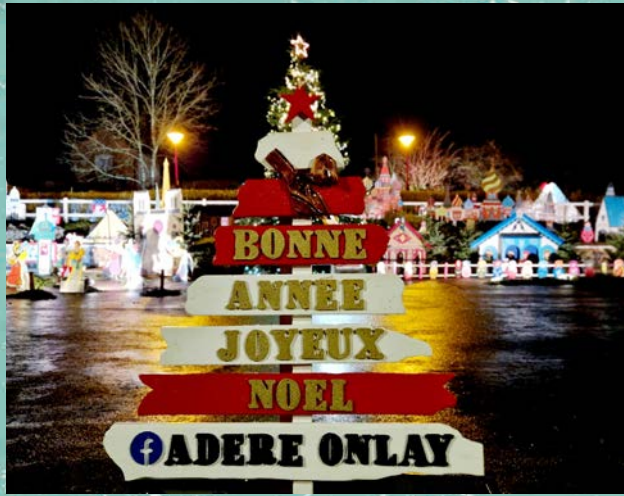
Quel est l'étape d'avancement du projet ?

La première étape a été de rassembler autour de la table tous

les partenaires potentiels du projet : Emmaüs, les EBE (entreprises liées au dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée), l'APIAS, les chantiers d'insertion, le SIEEEN, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département de la Nièvre, les déchetteries du territoire, les entreprises, le lycée professionnel... Une réunion de travail réunissant tous les acteurs du réemploi et de l'insertion du territoire a été organisée le 28 septembre dernier.

Les élus et agents ont également visité des structures existantes sur d'autres territoires. Cela nous permet d'avoir des retours d'expérience pour affiner le projet.

Enfin, une étude de faisabilité sera lancée en janvier. Elle aura pour but de recenser les gisements de déchets à récupérer et de les croiser avec les besoins de tous les acteurs du réemploi et de l'insertion du territoire, de définir un modèle économique et les modalités de mise en œuvre du projet et analyser techniquement le bâtiment en vue de cette installation. Selon le résultat de cette étude, le conseil communautaire décidera du lancement du projet.



un
Noël
à Onlay





Depuis 13 ans, l'association Adere Onlay fabrique de magnifiques décors de Noël. Tout a commencé avec le village blanc, puis la crèche, vient ensuite le village Russe et Ukrainien qui a été créé en l'honneur de la secrétaire de mairie, originaire de cette région, les Pays Bas ont été réalisés ensuite, pour représenter une partie des villageois...

13 ans plus tard, les décors enchantés jalonnent les rues et la place d'Onlay pour le plus grand plaisir des visiteurs qui viennent chaque soir arpenter le village.



Un beau retour pour les membres de l'association qui effectuent chaque année un travail considérable : entre les maquettes, les dessins, les découpes et la peinture, il faut presque 1 mois à temps complet pour la création d'un nouveau décor. Pour le montage de l'ensemble des décors, il faut compter tout de même 1 mois et demi !

Cette année, c'est le Portugal qui était à l'honneur, une suggestion piochée dans la boîte à idées mise en place par l'association.





Au lac des Settons, les travaux de remplacement de la grande passerelle sont achevés

Les habitués du lac la connaissaient bien. La grande passerelle du lac des Settons, qui permet de traverser la queue du lac à Chevigny, a été entièrement remplacée en 2023.



En effet, après 12 ans de bons et loyaux services, l'ancienne passerelle, longue de 225 mètres commençait à souffrir du temps (et de l'eau) qui passe.

Comme la précédente, la nouvelle passerelle inaugurée en juin a été réalisée en bois de douglas. En revanche, elle repose désormais sur des pieds métalliques (la même technique utilisée lors du remplacement de la passerelle de Saint-Agnan). La nouvelle passerelle est également plus large et plus sécurisée que l'ancienne grâce à son garde-corps équipé d'un grillage de soubassement.



Les travaux, qui s'élèvent à 275 000 euros, ont été financés par la communauté de communes, l'Etat, la Région Bourgogne-Franche-Comté et le Département de la Nièvre.

Pour réaliser ce projet, les conseils avisés de l'ONF ont été précieux tout comme la qualité du travail effectué par l'entreprise BBF.



Lors du démontage de l'ancienne passerelle, la communauté de communes a invité tous ceux qui le souhaitaient à venir sur place récupérer du bois.

Vous avez été nombreux à venir récupérer «un bout de passerelle» pour fabriquer des jardinières, des sculptures en bois, ou encore un magnifique terrain de pétanque, équipement oh combien indispensable pour l'été !

Bonne nouvelle pour les pieds sensibles !



En automne dernier et en ce début d'année, la communauté de communes a profité de la seconde vidange du lac des Settons pour retirer cailloux et pierres de la plage pavillon bleu au niveau de la pagode (rive droite), de la plage devant la Cabane Verte (route touristique) ainsi que celle devant le chalet de la plage (rive gauche).

L'opération, qui a coûté 30 000 euros, a pu être réalisée grâce à des subventions de la Région et de l'Etat.

Le lac étant un site classé et préservé, les pierres ont été replacées au fond du lac et serviront d'habitat aux poissons et autres vies aquatiques.



Une deuxième vidange pour le lac des Settons

En 2022, le lac des Settons a vécu sa vidange la plus ambitieuse depuis 1905. Les services de l'Etat ont notamment réalisé de gros travaux d'étanchéité sur l'ouvrage, de remplacement ou de réparation de certaines vannes ou encore des travaux de maçonnerie et de ferronnerie.

Les pluies soutenues de décembre 2022 et de janvier 2023 ont malheureusement empêché la réalisation complète des travaux. Pour ne pas risquer de compromettre la saison touristique 2023, les services de l'Etat ont pris la décision de poursuivre le remplissage du lac qui s'était amorcé « naturellement ».

Une seconde vidange a donc démarré le 4 septembre dernier. Les derniers travaux ont pu être réalisés rapidement grâce à une météo clémente. Cette seconde vidange, qui s'est déroulée dans des conditions optimales, s'est achevée par la fermeture des vannes en fin d'année 2023, permettant au lac de se remplir.

En décembre 2023, le niveau du lac était conforme à ce que prévoyait le calendrier des travaux avec une cote à 13,85 mètres. Cette cote et les pluies annoncées sont de bonne augure pour la saison 2024.



Vous avez aimé sur les réseaux en 2023

Vous le savez peut-être déjà si vous le suivez sur les réseaux sociaux, l'office de tourisme Morvan Sommets et Grands Lacs publie tout au long de l'année de magnifiques photos du Morvan.

L'objectif : donner envie de découvrir notre territoire, ou d'y revenir.

Focus sur des publications qui ont séduit en 2023. Le compteur indique le nombre de personnes ayant vu ces publications sur Facebook  et Instagram 



22/04 : Lever de soleil sur les Portes du Morvan

  21874 



  25106 



13/05 : Vue sur le Morvan



  130114 

30/01 : Les Settons sous la neige



  18174 

19/02 : Circuit de randonnée « Les rives du petit lac de Pannecière »



  28305 

20/08 : Les Gorges de Narvau à Lormes



  11122 

30/06 : Circuit de randonnée « La boucle de Bazoches »

Instagram Facebook 72150 Eye



16/07 : Paddle sur le lac de Pannecièrre

Instagram Facebook 19692 Eye



31/08 : La Chapelle Montbois à Château-Chinon Campagne

Instagram Facebook 14350 Eye



29/09 : Le lac du Crescent

Instagram Facebook 39929 Eye



10/10 : Un matin brumeux

Instagram Facebook 31442 Eye



22/11 : Couleurs automnales

Instagram Facebook 131402 Eye



19/12 : Vue sur le Mont Blanc, depuis Glux-en-Glenne

RETROUVEZ L'OFFICE DE TOURISME :

Sur facebook : [Tourisme - Morvan Sommets & Grands Lacs](#)

Sur Instagram : [morvansommetssetgrandslacs](#)

ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Sur facebook : [Communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs](#)



Préserver la qualité de l'eau de Pannecièrre

En fin de période estivale, le lac de Pannecièrre est régulièrement victime de pollution aux cyanobactéries, des toxines dangereuses à la baignade. Or le lac est une réserve d'eau potable qu'il convient de préserver pour garantir l'accès à l'eau à la population, notamment au cours des périodes de sécheresse de plus en plus récurrentes.

Pour préserver cette ressource, l'Etablissement Public Territorial de Bassin des Grands Lacs de Seine, propriétaire du lac, a commandité une étude pour définir les causes de ces pollutions et établir un plan d'actions. Chacune d'entre elles contribuera à préserver la qualité de l'eau.

Une convention pour protéger les chauves-souris de l'ancienne mine de Pannecièrre

Disparition des habitats, utilisation de produits chimiques, raréfaction des proies, problèmes de cohabitation, diminution de l'élevage, modification des pratiques sylvicoles, augmentation des réseaux de transports... autant de facteurs ayant pour conséquences la régression de pratiquement toutes les espèces de chauves-souris de France.

« L'ancienne mine du barrage de Pannecièrre à Chaumard est fréquentée par au moins 11 espèces de chauves-souris en hiver qui y trouvent les conditions nécessaires à leur léthargie hivernale. En effet, cette cavité souterraine offre une protection contre les écarts de températures et un taux d'humidité suffisant pour assurer une bonne hibernation à ces mammifères protégés par la loi. Cette période est particulièrement sensible pour les chauves-souris qui, en cas de réveil, subissent une forte dépense énergétique pouvant mener à leur mort en l'absence d'insectes pour se

nourrir. » explique David Beaudoin, directeur de la Société d'Histoire Naturelle d'Autun (SHNA-OFAB).

C'est pourquoi, la communauté de communes, propriétaire du site, a mis en tranquillité la mine fin 2021. Sur les conseils de la SHNA-OFAB, experte sur les chauves-souris, une grille à barreaux horizontaux a été posée.

Celle-ci permet le passage facile des chauves-souris, tout en empêchant la fréquentation humaine qui représente un danger pour elles. De plus, cet ancien site minier est désormais sécurisé vis-à-vis des risques d'accidents.

Afin de valoriser cette protection, la CCMSGL a signé une convention Refuge pour les chauves-souris avec la SHNA-OFAB. Ainsi, elle s'engage à conserver des conditions favorables aux chauves-souris sur ce site prioritaire pour leur protection.

Reconnaître L'AMBROISIE à feuilles d'armoïse



Une plante au pollen **dangereux** pour la santé



Fleurs mâles
sur le long de l'épi



Tige velue
verte à rougeâtre



Feuille
profondément découpée



Elle s'étale en
forme de buisson

de 15 cm à 2 m de hauteur

**« La lutte contre l'ambroisie est
l'affaire de tous ! Si vous souhaitez
être formé pour la reconnaître et
contribuer à sa destruction
dans votre commune, n'hésitez pas à
rejoindre le groupe de travail en
vous inscrivant à
contact@ccmorvan.fr »**

**Marc Bonnot
Membre du bureau en charge de la
forêt et de l'ambroisie**



La lutte contre les dépôts sauvages

Depuis de nombreuses années, l'ONF et de plus en plus de collectivités en zone touristique suppriment l'ensemble des « poubelles publiques » en incitant les visiteurs à emporter leurs déchets avec eux. Les retours de ces collectivités et de l'ONF sont positifs et depuis cette mise en place, une baisse des dépôts sauvages est constatée.

En 2022, ce dispositif a été expérimenté à Pannecièrre où les poubelles publiques ont été supprimées et l'expérience a été positive. Les élus ont donc décidé, à l'unanimité lors d'un conseil communautaire, d'étendre l'expérience, en améliorant le dispositif en 2023. Vous avez sans doute croisé sur votre chemin des panneaux avec pour slogan « sans poubelle, la nature est plus belle » !

De plus, pour assurer la propreté des lieux touristiques, la communauté de communes a embauché un « agent volant » dont la mission consiste à collecter les dépôts sauvages aux abords des sites touristiques pendant la saison estivale.

Sur les mois de juillet et août, chaque semaine, cet agent faisait des « rondes » sur les secteurs les plus à risque (tour des Settons, tour de Pannecièrre, tour de Chaumeçon, lac de Saint-Agnan et Saut de Gouloux). Il allait également collecter les dépôts

sauvages signalés ponctuellement par les mairies sur les sites touristiques.

L'agent volant a rempli une soixantaine de bacs de 660L pour l'ensemble du territoire, soit environ 6 tonnes d'ordures ménagères sur les mois de juillet et août. Pour comparaison, il y avait 24 conteneurs pour le seul lac des Settons, collectés deux fois par semaine pendant l'été 2022 (soit 42 tonnes de déchets non triés collectés en juillet et août).

Le bilan de cette saison est positif. Sur l'ensemble du territoire, il y a eu moins de dépôts sauvages comparé à 2022 et le travail de l'agent volant y a fortement contribué. Si les dépôts sauvages n'avaient pas été ramassés, les quantités de sacs déposés auraient certainement été plus importantes (« les déchets appellent les déchets »).

Il est à rappeler que les dépôts sauvages existaient avant même l'enlèvement des conteneurs. On peut même noter une diminution de ces dépôts sur l'ensemble du territoire cet été même si cela est difficilement chiffrable.

Déchets : passage à la Taxe au 1^{er} janvier 2024

La CCMSGL est chargée de la collecte et du traitement des déchets en porte-à-porte et en points d'apport volontaire (conteneurs verre) et de la gestion des déchetteries.

Depuis la fusion des 3 anciennes communautés de communes en 2017, le mode de financement de la gestion des déchets n'était pas harmonisé sur le territoire :

- Les habitants et entreprises du Haut Morvan étaient soumis à une redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) qui était calculée en fonction du nombre de personnes par foyer. A ce titre, ils recevaient 2 fois par an une facture à payer.
- Le reste du territoire (Grands Lacs et Portes du Morvan) était soumis à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), calculée en fonction de la valeur foncière du bâtiment.

La CCMSGL avait l'obligation de choisir en fin d'année 2023 un mode de financement unique pour l'ensemble du territoire. A la suite de nombreux groupes de travail et aidés par un bureau d'études, les élus se sont prononcés pour l'instauration de la TEOM sur l'ensemble du territoire. De plus, l'objectif était de réduire le déficit annuel du budget déchets dû en partie à la sous-évaluation de la REOM du Haut-Morvan.

La TEOM est prélevée par le Trésor Public via la taxe foncière puis reversée à la collectivité. Le montant de la taxe est égal à la base retenue pour le bâtiment par les services fiscaux multipliée par le taux fixé par la collectivité qui sera voté en avril prochain.

POUR LES HABITANTS

Les habitants du Haut-Morvan ne recevront plus de facturation spécifique pour la gestion des déchets à partir de 2024, mais une ligne TEOM apparaîtra sur l'avis de taxe foncière envoyé chaque automne par les impôts.

Pas de changement pour les habitants des Portes et des Grands Lacs du Morvan puisqu'ils étaient déjà soumis à la TEOM.

POUR LES ENTREPRISES

20% des déchets produits viennent des professionnels. Pour ne pas faire payer aux habitants le ramassage et l'élimination de ces déchets, les élus ont décidé d'instaurer une redevance spéciale. Cette dernière s'ajoutera à la TEOM perçue sur les bâtiments professionnels.

Sur notre territoire, la redevance spéciale financera, pour les déchets professionnels :

- la collecte des déchets en porte-à-porte
- la collecte du verre en Point d'Apport Volontaire
- l'accès gratuit aux déchetteries
- la collecte des cartons professionnels

La redevance est calculée en fonction de la quantité théorique de déchets produits.

La CCMSGL a fait le choix de diviser les producteurs du territoire en 3 groupes :

- les producteurs de déchets exonérés de redevance spéciale : pour quelques catégories professionnelles,

la TEOM perçue sur le bâtiment correspond au service rendu ;

- les producteurs de déchets, classés par catégorie et redevables d'un montant forfaitaire ;
- les gros producteurs de déchets, redevables d'un montant forfaitaire et d'une part variable en fonction du nombre de bacs collectés.

Un document d'information sera envoyé en début d'année à tous les professionnels du territoire avec la tarification 2024 et des réunions d'information seront organisées.

POURQUOI LA TEOM ?

La TEOM est le mode de financement qui est très largement majoritaire en France puisque 75% de la population française y sont soumis.

Les raisons qui ont poussé la majorité des élus à s'orienter vers la TEOM sont nombreuses :

- principe de solidarité entre les usagers,
- difficulté à mettre à jour la liste des habitants et le nombre de personnes par foyer,
- avec la REOM, de gros risques d'impayés chaque année qui se répercutent sur les « bons payeurs »,
- la REOM aurait eu pour conséquence la baisse de la contribution des résidents secondaires et la hausse de celle des résidents principaux (à l'inverse de la TEOM).

Pour tout renseignement complémentaire en ce qui concerne la gestion des déchets, vous pouvez joindre le service déchets à dechets@ccmorvan.fr ou au 06 45 55 42 47.

En ce qui concerne le financement de la gestion des déchets, vous pouvez joindre Vanessa BROSSARD à vanessa.brossard@ccmorvan.fr ou au 03 86 79 43 99.

Création d'un guide des producteurs



POUR LES PROCHAINES ÉDITIONS

Ce guide est une première édition et n'a pas la prétention d'être exhaustif, l'objectif est de l'enrichir au fur et à mesure des éditions.

Si vous souhaitez y apparaître ou demander une modification, contactez :
iris.sergent@ccmorvan.fr

En Morvan, l'agriculture a toujours joué un rôle majeur dans le façonnage du territoire (paysages), de l'économie et des liens sociétaux et sociaux. Au sein du Parc naturel régional du Morvan, la communauté de communes s'est engagée dans un Projet d'Alimentation Locale intégré au Projet Alimentaire Territorial du Pays Nivernais Morvan et soutenu par le Plan de Relance de l'Etat.

C'est dans ce cadre que la communauté de communes a édité son tout nouveau guide des producteurs locaux commercialisant leurs produits en circuit court (vente à la ferme, à la boutique ou sur le marché), en vous en présentant 39 d'entre eux et leurs productions.

Le guide est disponible à l'office de tourisme et en version numérique sur le site de la communauté de communes : www.ccmorvan.com

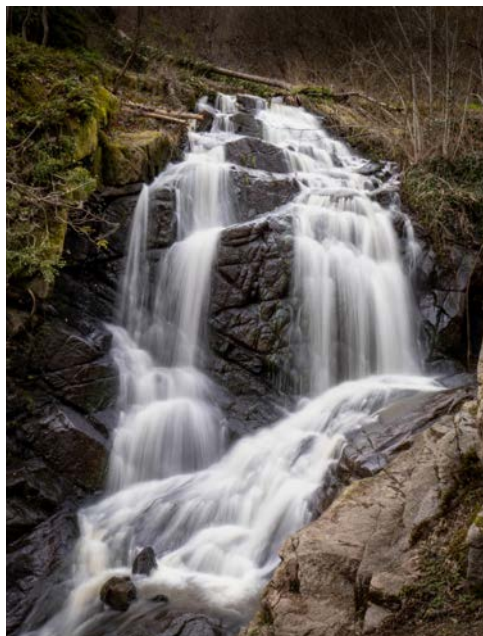
L'accompagnement à la mise en place de la Cantine à 1 euro



Toujours dans le cadre de son Projet d'Alimentation Locale (PAL), une réflexion globale autour des cantines est menée par la communauté de communes, avec notamment l'accompagnement à la mise en place des cantines à 1€, l'accompagnement à l'obtention de subventions pour aménager les cantines, un travail avec les cantiniers pour améliorer la qualité des repas, etc.

Concernant la cantine à 1€, notre territoire a su mobiliser pleinement autour de cette question puisque sur les 17 communes de la Nièvre qui ont adopté cette mesure, 10 font partie de notre communauté de communes. La majorité d'entre elles a été accompagnée par l'agent en charge du PAL. D'autres communes ont d'ores et déjà contacté la communauté de communes pour étudier la mise en place de cette mesure dans leur cantine.

AMÉNAGEMENT



Des aménagements prévus aux Gorges de Narvau à Lormes

Le site des Gorges de Narvau à Lormes a été classé en 1999 grâce à son caractère sauvage, confidentiel, écologique et pittoresque.

Cet espace est formé par un ravin profond, taillé dans le granit, dans lequel dévale une cascade haute d'une dizaine de mètres suivie par une succession de petits ressauts.

Un sentier aménagé pour la promenade révèle aux 30 000 visiteurs annuels du site les richesses du paysage : taillis de chênes, ravins ombragés et autres groupements forestiers.

La sobriété des aménagements de promenade est aujourd'hui un atout pour le site. Toutefois, la pente et le dévers rendent la promenade difficile et dangereuse à certains endroits.



La commune de Lormes a commandé une étude, financée à 80 % par la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement (DREAL) en 2023 afin d'identifier et de prioriser les actions à prévoir. À cette occasion, les besoins suivants ont été identifiés : retravailler les circulations, améliorer la signalétique, sécuriser le site, rendre la promenade plus attractive et mieux accueillir le public (mobilier urbain, stationnement, etc.).

Les élus de la communauté de communes ont voté en novembre dernier la reprise du dossier par cette dernière. La prochaine étape consistera donc à recruter un architecte et à rechercher des subventions nécessaires à la réalisation de ce projet.

Les travaux relatifs aux routes stratégiques du bois sont achevés



La communauté de communes a pu profiter du financement exceptionnel du FEADER et de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour engager la restructuration de certaines routes communales particulièrement utilisées pour l'exploitation forestière.

La maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée à l'Office National des Forêts (ONF). Les entreprises ont quant à elles été sélectionnées à l'issue d'une procédure de publicité et de mise en concurrence.

Grâce à ce dispositif, 13 communes qui en ont fait la demande et qui remplissaient les critères ont pu bénéficier de travaux pour la réfection de 24,2 km de routes communales particulièrement utilisées pour l'exploitation forestière.

Le montant global des travaux s'élève à 1 107 000 €, la communauté de communes a pu profiter d'un financement exceptionnel du FEADER à hauteur de plus de 885 000 €.

Rencontre avec Marion Campay, nouvelle directrice de l'école de musique et de danse Morvan Sommets et Grands Lacs



Pouvez-vous vous présenter ?

Originaire du territoire, je suis partie étudier la danse à Nice puis à Paris. Dès le début de ma carrière professionnelle, je me suis orientée vers la pédagogie, qui est l'aspect de mon travail qui m'intéresse le plus. J'ai donc réalisé de nombreuses interventions en milieu scolaire et donné des cours de piano.

Depuis le 1^{er} septembre 2023, je suis à la direction de l'école de musique et de danse Morvan Sommets et Grands Lacs. J'interviens également en milieu scolaire, dans toutes les écoles de la communauté de communes.

Quelles sont les activités proposées par l'école de musique ?

L'école de musique et de danse (EMD) Morvan Sommets et Grands Lacs est une antenne de RESO Nièvre. Son activité est financée à 60 % par la communauté de communes, à 33 % par le département et à 7 % par ses usagers.

L'activité de l'école s'articule autour de trois pôles : l'intervention en milieu scolaire, les cours individuels et collectifs

ainsi que l'encadrement des pratiques amateurs. En tout, c'est près de 400 personnes qui sont touchées par les activités proposées.

Concernant les interventions en milieu scolaire, l'EMD intervient dans toutes les écoles de la communauté de communes pour proposer des interventions musique et danse aux enfants (300 écoliers en bénéficiant).

Au LEGTA à Château-Chinon, une dizaine d'élèves travaillent à l'écriture d'une pièce de théâtre (voir page 30).

Dans les collèges de Lormes et de Montsauche-Les Settons, des cours de guitare et d'initiation à la trompette sont proposés lors des temps méridiens.

Les inscrits en cours individuels et collectifs sont encadrés par 11 professeurs diplômés.

L'école propose la pratique de nombreux instruments en pratique individuelle : accordéon chromatique et diatonique, guitare, batterie, violon, piano, trompette ou encore flûte traversière.

Côté pratiques collectives, nous disposons d'une fanfare, d'un cours de percussion et d'un cours d'éveil musical pour les plus petits.

Les élèves qui sont inscrits en cours individuels ont accès aux pratiques collectives, même les débutants.

L'EMD a également la mission d'accompagner les pratiques amateurs. C'est dans ce cadre que Stéphane Ruelle, professeur

de violon, endosse le rôle de chef de cœur pour les 35 choristes de la chorale l'Eau Vive à Château-Chinon.

Quelles sont vos objectifs et perspectives à venir ?

Le premier objectif est de développer les activités de l'école. Pour conserver une offre tarifaire raisonnable (249 euros pour des cours individuels + la pratique collective), les élus de la CCMSGL ont fait le choix de participer significativement. C'est la communauté de communes nivernaise la plus investie financièrement dans son école de musique.

Pour attirer de nouveaux usagers et informer les gens plus régulièrement de l'actualité de l'école, nous allons notamment travailler sur la communication : créer un site internet, une page facebook, un nouveau logo, etc.

Toute l'équipe est également très enthousiaste face au projet du Trois (voir page 8) à Château-Chinon. L'ouverture du Trois nous permettrait d'avoir des locaux avec des espaces dédiés notamment à l'EMD, avec une salle de pratique conçue pour la musique et la danse et une meilleure visibilité auprès du public. Nous pourrions également rencontrer les autres associations avec lesquelles nous pourrions faire naître de nouveaux projets.

À Lormes, la mairie, la FOL et la communauté de communes travaillent sur un projet de réhabilitation de la maison des associations qui bénéficiera également à l'école de musique et de danse.



Alligny-en-Morvan



Saint-André-en-Morvan

Le Tour des 5 continents de la musique et de la danse à l'école

L'école de musique et de danse Morvan Sommets et Grands Lacs a proposé aux écoles du territoire d'explorer les cinq continents à travers la musique et la danse.

Les élèves d'Alligny-en-Morvan, Moux-en-Morvan, Lormes et Saint-André-en-Morvan bénéficieront donc cette année de 12 séances pour apprendre à identifier les signatures rythmiques, citer les instruments et les ambiances sonores et explorer par le corps et la voix, le continent qui leur est attribué.

Les maternelles travailleront sur l'Afrique, les Grandes Sections et les CP sur l'Océanie, les CE1-CE2 sur l'Amérique Latine et les CM1-CM2 sur l'Asie. L'Europe est représentée par une tarentelle italienne ou un cercle circassien, dansés par tous les élèves ensemble.

Les élèves proposeront des spectacles de restitution de leur travail le 13 février à Alligny-en-Morvan (avec les enfants de Moux-en-Morvan) et le 16 février à Lormes (avec les élèves de Saint-André-en-Morvan).

L'école de musique et de danse Morvan Sommets et Grands Lacs

Pour les contacter :

Corinne au : 07 87 70 32 46
musique@ccmorvan.fr

La communauté de communes en actions auprès des jeunes



LES 5^{ÈME} DU COLLÈGE DE MON TSAUCHE-LES SETTONS S'ESSAYENT AU JOURNALISME ET RÉALISENT DES REPORTAGES

Benjamin Boyer, documentaliste du collège et Lisa Zouhri, bibliothécaire de la communauté de communes, encadrent les élèves de 5^{ème} dans un grand projet : Le projet Globe Reporters.

Pour l'année scolaire 2023/2024, les 5^{ème} coréaliseront avec Chloé Dubois journaliste, une série de reportages sur la thématique « CAMEROUN, aux portes de l'Afrique ». Pour cela, les salles de classe se transforment en salles de rédaction et les élèves en rédacteurs en chef. La journaliste devient alors leur correspondante « envoyée spéciale » sur place pendant 6 semaines. Elle sera chargée de collecter les

informations sollicitées par les rédacteurs en chef.

En septembre dernier, les élèves se sont rendus à Château-Chinon pour assister à la projection de trois films courts sur le Cameroun et pour visiter les locaux de Radio Morvan où 7 élèves ont pu être interviewés en direct autour du projet Globe Reporters. En juin, une sortie à Paris est prévue pour visiter les ateliers de la Maison de la Radio, participer aux ateliers puis visiter le musée du Quai Branly.

EDUCATION AUX MÉDIAS ET SENSIBILISATION AUX FAKE NEWS AVEC LES 3^{ÈME} DU COLLÈGE DE LORMES

Ombeline Devoir, professeure documentaliste et Shinead Favier, bibliothécaire de la communauté

L'Éducation aux médias et à l'information dans les collèges de Lormes et de Montsauche-Les Settons

Guidés par des professionnels des médias, les élèves se préparent à devenir des « cyber citoyens », éclairés et responsables. Ils apprennent à décrypter la manière de fabriquer une information et à développer leur esprit de discernement.

de communes, encadrent les élèves qui bénéficient d'ateliers avec l'association de journalistes professionnels « Fake Off », missionnée par la communauté de communes pour ce projet.

Grâce à ces ateliers et aux autres interventions organisées, les collégiens peuvent aiguïser leur sens critique, en travaillant notamment sur la désinformation et les « fake news ». Les élèves travailleront toute l'année à la création de podcasts pour lesquels ils devront mener des interviews et des enquêtes.

En septembre dernier, les élèves de Lormes se sont également rendus à Château-Chinon pour visiter les locaux de Radio Morvan où certains ont pu être interviewés en direct.

DES SORTIES EN VILLES *Pour ouvrir des possibles*

Au moment de choisir son orientation scolaire, il n'est pas toujours facile, quand on habite nos territoires ruraux, de se projeter en ville. Appréhension de l'éloignement, d'un nouveau mode de vie, manque de modèles, autocensure... C'est ce qu'on appelle le « déterminisme territorial ».

A la suite d'un travail commun avec les trois centres sociaux, les écoles et les collèges, des sorties en ville ont été organisées en 2023 dans l'objectif de faire découvrir aux enfants de 3^{ème} cycle l'environnement citadin. Au-delà d'une simple visite de Dijon, il s'agissait avant tout de souligner les différences ville/campagne, de susciter de possibles vocations scientifiques ou artistiques et d'emprunter les transports en commun. Les coordinateur.rices familles des centres sociaux ont également participé à l'événement afin de lever des freins éventuels au sein des familles et de pouvoir accompagner les jeunes et leurs familles dans leurs choix d'avenir. Cette opération a été financée dans le cadre d'un appel à projet auprès de la MSA (10 000€), la communauté de communes a contribué à hauteur de 2 500€.

Parcours Babil : du théâtre à l'école



Grâce à ce parcours, les élèves des écoles de Brassay, Dun-les-Places, Alligny-en-Morvan, Gouloux et Moux-en-Morvan vont travailler tout au long de l'année avec les artistes de La compagnie Taim basée à Corbigny.

Au programme des ateliers : rencontre avec les artistes comédiens et musiciens pour tous, création artistique et travail sur les émotions pour les cycles 1 et 2 et initiation au théâtre et au burlesque pour les cycles 3.

Les élèves ont également pu assister à une représentation en novembre. Le projet se terminera en beauté avec une restitution de leur travail au printemps. Les cycles 1 et 2 aideront à créer le décor et les cycles 3 monteront sur scène.



Initiation écriture et théâtre au LEGTA du Morvan

Sophie Mandin, intervenante théâtre, travaille en collaboration avec Corinne Merle et Muriel Veyne, enseignantes au LEGTA du Morvan à Château-Chinon, pour la création d'une pièce de théâtre.

Les BAC PRO 1 Services aux personnes et aux territoires s'initieront ainsi à l'écriture et à la mise en espace d'une pièce de théâtre basée sur des récits collectés auprès des résidents de l'EHPAD.

A travers ce projet, les élèves auront l'occasion de développer certaines capacités : développer leur imagination, s'essayer à l'écriture, mémoriser du texte et prendre conscience de leur corps, prendre la parole en public, etc.

Résidence d'artiste à l'école primaire et au LEGTA du Morvan à Château-Chinon



L'autrice Laura Desprein a été sélectionnée par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté pour bénéficier de la « Bourse aux auteurs », afin d'écrire son nouveau roman en s'inspirant des paysages et de l'histoire du Morvan.

La communauté de communes Morvan Sommets et Grands Lacs, en partenariat avec l'Agence Livre et lecture, prend en charge l'hébergement de Laura Desprein lors de ses résidences sur notre territoire (12 semaines entre juillet 2023 et mars 2024).

A l'occasion de ses passages, l'autrice de romans et de théâtre, anime des ateliers d'écriture, de théâtre et de dramaturgie à l'école élémentaire Georges Sand autour de sa pièce de théâtre « L'Enfant aux cheveux bleus ». Elle anime également des ateliers au LEGTA autour de sa pièce de théâtre « Coeurs sourds ».



Une belle année au Musée de Nourrices et des enfants de l'Assistance Publique

Le Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique traite d'une thématique sensible et unique qui conjugue histoire et humanité : le Morvan, terre nourricière.

« Pensé comme une véritable maison, le Musée est géré et animé par l'office de tourisme depuis 2023 (voir encart ci-contre). Il héberge un café, une librairie-boutique, une antenne de la médiathèque des Grands Lacs, et trois chambres d'hôtes. Le Musée propose également une saison culturelle riche de nombreux événements répartis d'avril à novembre. » explique Marie-Christine Grosche, Maire d'Alligny-en-Morvan et Présidente du conseil d'exploitation de l'Office de tourisme.

Après 7 ans d'ouverture, force est de constater que le Musée s'est bien implanté dans le paysage culturel du Morvan. L'année 2023 a d'ailleurs été la 2^{ème} meilleure année depuis son ouverture, juste derrière l'excellente année 2019.

Outre la qualité du Musée, appréciée par plus de 4 000 visiteurs cette année, ce dernier a proposé de nombreux événements tout au long de la saison. 680 personnes ont participé à l'une des visites guidées proposées par l'Office de tourisme.

Concernant la programmation, 23 rendez-vous ont ponctué l'année. Ainsi, 750 personnes ont pu apprécier la thématique, ou (re) découvrir le musée sous un autre angle. Parmi cette offre pléthorique, le musée a notamment accueilli le premier week-end « Assistance Publique et Généalogie », concocté par le Cercle Généalogique et Historique Nivernais Morvan, en partenariat avec l'Association des Amis du musée et le Musée, de nombreux spectacles, un Escape Game, des documentaires-débats et deux expositions temporaires : le coffret de fabrication des colliers et bracelets servant à identifier les enfants (prêté par le Centre hospitalier du Tonnerrois) et l'exposition de présentation de la future Cité des Présents de Château-Chinon.

Rendez-vous à partir du 27 mars 2024 pour la réouverture du musée, et une nouvelle programmation.

UN PETIT HISTORIQUE du Musée

En 2016, la communauté de communes des Grands Lacs du Morvan a inauguré le Musée des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique à Alligny-en-Morvan, mettant ainsi à l'honneur l'histoire familiale de nombreux morvandelles et morvandiaux.

La création du Musée des nourrices porté par la communauté de communes, a été labellisé « pôle d'excellence rurale » par l'Etat.

Cette labellisation a permis, par extension, à la commune d'Alligny-en-Morvan de bénéficier d'importantes subventions pour le réaménagement de la salle des fêtes et de la place du village, et à l'Auberge du Morvan de financement pour embellir ses chambres.

En 2023, la gestion et le développement du musée des nourrices et des enfants de l'Assistance Publique ont été confiés à l'Office de tourisme. Grâce à cette mutualisation des moyens humains, les activités et services existants ont été maintenus et de nouveaux ont été développés.



Zoom sur la réouverture de la bibliothèque de Marigny-L'Église

La bibliothèque de Marigny-l'Église a été inaugurée le 26 juillet dernier à l'occasion de l'événement « Partir en Livre » en partenariat avec l'association Lire et faire lire et la ludothèque de Lormes. Étaient notamment de la partie le jongleur Mimouch' qui a proposé un spectacle et l'auteur Bernard Pichot.

La réouverture de cette bibliothèque a été possible grâce à l'association rurale et culturelle de Marigny-l'Église, qui assure son fonctionnement, les animations et les heures de permanences.

La bibliothèque de Marigny-l'Église a rejoint le réseau des bibliothèques du Morvan, ce qui permet à l'équipe de bénévoles de bénéficier d'échanges de livres, de formations et de soutien dans l'organisation d'événements.

L'inscription à la bibliothèque de Marigny-l'Église est gratuite et permet d'avoir accès à toutes les autres bibliothèques du réseau Morvan Sommets et Grands Lacs.

La bibliothèque a déjà à son actif de nombreuses animations ! Le mardi 8 août, elle a accueilli un apéro-biblio avec Ilker Caliskan, dessinateur de la BD « Jeunesse au maquis. »

En septembre, 2 jours de formation ont été proposés aux bénévoles avec la bibliothèque départementale de la Nièvre et la bibliothécaire et coordinatrice des Portes du Morvan, Shinead Favier. À l'ordre du jour, informatisation de la bibliothèque : installation d'un ordinateur financé

par la communauté de communes et formation sur l'utilisation du logiciel.

Dimanche 29 octobre, les usagers ont pu profiter d'un moment de détente original. En effet, pourquoi ne pas combiner un événement biblio, de la pétanque et de la soupe ? Vous en rêviez ? La bibliothèque de Marigny l'a fait !

Enfin, le samedi 20 janvier, la bibliothèque a participé à la Nuit de la Lecture dans la salle communale de Marigny-l'Église. Au programme : lectures et jeux autour de la thématique du corps.



Local proche de la place de l'Église, au n°35
Horaires d'ouverture : tous les mardis de 15h à 17h, le 1^{er} mercredi du mois de 10h à 12h.

La communauté de communes a soutenu en 2023

La communauté de communes est riche d'une vie associative dense. Les associations du territoire, qu'elles évoluent dans le domaine des sports, de la culture, de l'agriculture ou encore de l'éducation, proposent des animations de qualité tout au long de l'année. Elles participent ainsi à la qualité de vie des habitants et à l'attractivité du territoire.

La communauté de communes encourage et apporte son soutien à la vie associative du territoire, notamment via des subventions. Ainsi, toute association justifiant de l'intérêt public de son projet ou de ses missions et de son intégration à la vie locale, peut solliciter une subvention à la communauté de communes (sous réserve de répondre aux critères d'éligibilité).

Retours sur quelques événements soutenus par la CCMSGL en 2023 (liste non exhaustive).



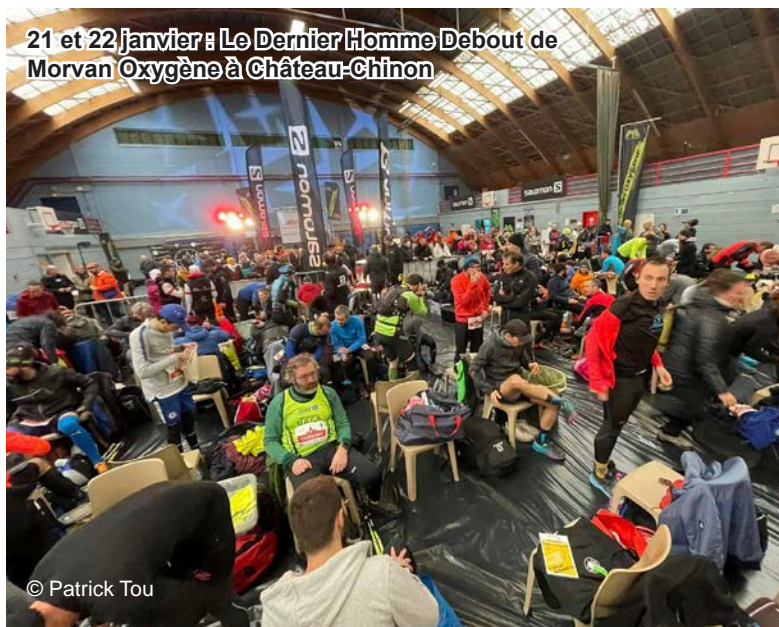


Septembre : Mondial de la carpe à Pannecière



22 et 23 juillet : Les Nuits musicales de Bazoches

© Nuits Musicales de Bazoches



21 et 22 janvier : Le Dernier Homme Debout de Morvan Oxygène à Château-Chinon

© Patrick Tou

28 et 29 juillet : Festival de la Cour Denis à Lormes



101 95 euros
www.festivaldecourdenis.com
Charguy 50 rue Lormes



16 juillet : La Vie Haute - Les Voies Antiques en fête à Moux-en-Morvan

© La Vie Haute



Pour promouvoir le territoire autrement, l'office de tourisme a créé sa propre marque « Altitude 901 » et lancé une gamme de produits dérivés.



CARTES POSTALES, MUGS, CASQUETTES, COUTEAUX, ETC.
DISPONIBLES DANS VOTRE OFFICE DE TOURISME



MORVAN
sommets & grands lacs
office de tourisme